Bulletin municipal
Belloy-en-France

Décembre 2017

N°20

www.belloy-en-france.fr / mairie@belloy-en-france.fr

A l'aube d'une nouvelle année, faisons ensemble un dernier point info sur les réalisations et projets communaux.

En ce qui concerne la **fiscalité des collectivités** territoriales, quel **bilan comptable** pour **Belloy** ? Suite au chamboule tout fiscal encore à venir et au bonneteau budgétaire déroulés par les uns et les autres **depuis 2010** - transformation de la Taxe Professionnelle en CFE-CVAE - création d'une nouvelle taxe au titre d'un fond de compensation communal (FPIC) - diminution de 30 % des dotations d'Etat, c'est au final **moins 420 000 € en 5 ans**, soit **une année et demie de dotation en moins** pour notre commune !

Et au lendemain de propositions électives incantatoires, le comment financer la suppression totale de la Taxe d'Habitation est encore à l'étude avec un projet de Loi de Finances au plus tôt en 2019. Ce n'est pas sans préoccuper nombre d'élus, qui depuis 5 ans, diffèrent en bons gestionnaires nombre d'investissements, tout en économisant sur leur budget de fonctionnement.

Nombre se questionnent aussi et non sans raison sur l'**autonomie** à venir de leur **commune** en terme de pérennité de fonctionnement même, puisque le montant de la Taxe d'Habitation contribue à hauteur moyenne à 25 % de leurs recettes budgétaires pour la plupart d'entre elles.

Après 5 ans de tels errements, l'ensemble des élus est en **forte attente** de **modalités fiscales durables**, seules compatibles avec une gestion **pérenne** d'un bon fonctionnement et d'une programmation sans risque pour leurs emprunts et investissements.

En ce qui concerne le **PLU**, après la fin de l'enquête publique à la mi-novembre et la remise du rapport du Commissaire Enquêteur, un dernier passage pour **approbation** finale en **Conseil Municipal** permettra sa mise en application au **printemps 2018**.

En 2017-2018, un **déploiement spectaculaire** et exceptionnel irrigue tout notre territoire en matière de **réseaux divers** :

- Le long de la **RD 909**, renforcement-bouclage du **réseau d'eau potable** en direction de Saint-Martin-du-Tertre par le Syndicat d'Eau Potable Nord Ecouen. Ce qui n'a pas été sans créer ces derniers mois quelques mégas embouteillages matins et soirs. En 2018, sur ce même axe, le passage d'un **réseau haute tension électrique** est programmé pour alimenter un nouveau **poste source** destiné à renforcer l'**alimentation** électrique de l'**Est du Val-d'Oise**. Il sera situé dans la Zone d'Activités de la **Briqueterie**.
- Déploiement d'un **réseau téléphonique Free**, Chemin de Saint-Martin à Viarmes, en direction du **Pylône relai mobile** de Franconville, pour la **4G** des quatre opérateurs nationaux présents sur place : **Bouygues, Orange, SFR, Free**.
- Avec le **Syndicat Numérique du Val-d'Oise**, le déploiement de la **fibre optique** a déjà eu lieu de **Villiers-le-Sec à Belloy**. Un planning de commercialisation aux **particuliers** est prévu en principe en **mai-juin 2018**.
- Enfin, avec la Communauté de Communes **Carnelle Pays de France**, dès **2018**, renforcement du réseau de **vidéo protection et surveillance communale** en liaison avec les services de la Gendarmerie. Depuis cet automne, une **entrée gratuite** pour tous les habitants communautaires vient renforcer les **liens culturels** avec l'**Abbaye de Royaumont**.

En matière de **rénovation de Centre-Ville** :

- Le **Parc de la Marlière** dont le volet paysager sera réalisé d'ici fin mars. Il **ouvre cet hiver** un nouvel **accès pratique à tous** nos **équipements publics** : Mairie, Ecoles, Médiathèque, Eglise avec nombre de stationnements ainsi qu'un **nouvel espace de loisirs et de promenades**.
- Après les travaux de la **réfection de la Mairie** en **juillet**, façade et menuiseries, à l'**automne** ont pris fin ceux de la rénovation du **Chœur** et de la **Sacristie de l'Eglise**. Reste à programmer ceux de la Nef centrale ainsi que ceux de la Place Sainte-Beuve pour finaliser l'ensemble de ces rénovations de Centre-Ville.

Enfin, un grand Merci encore à tous les bénévoles qui animent le petit monde associatif belloysien et encadrent avec dévouement nombre de manifestations sportives et culturelles, avec ces derniers mois : loto, théâtre, beaujolais nouveau, **téléthon « Belloy et communes voisines »** au programme toujours très soutenu et dernièrement une **expo vente de peinture sur soie et cartonneries d'art** pour fêter les **30 ans de la JAD**. Elle a réuni nombre d'anciens dirigeants revenus, pour cet amical évènement, du fin fond de leur retraite des Cévennes à la Vendée : un témoignage remarquable du fort lien associatif tissé entre les uns et les autres au fil du temps.

Nous souhaitons, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes et nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2018.

FINANCES LOCALES

Nous souhaitons vous informer des changements intervenus depuis la réforme de la taxe professionnelle.

Suite à la Loi de finances 2010, la taxe professionnelle collectée par les communes a été remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) comprenant :

-La CFE : Contribution Foncière des Entreprises

-La CVAE : Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.

Les modalités de financement des collectivités territoriales ont été appliquées à partir de 2011.

Les communes ne percevant plus la taxe professionnelle, il a été mis en place une Garantie Individuelle de Ressources (GIR) pour compensation.

C'est ainsi que nous avons perçu : en 2011 : 38 187 €
en 2012 : 37 328 €
et de 2013 à 2017 : 37 199 €

En 2012 un Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place dont le but est de redistribuer les ressources à l'échelon intercommunal (fonds de solidarité), nous avons donc reversé les sommes indiquées dans le tableau (T1) ci-contre (en constante augmentation).

Ce tableau nous permet de mieux appréhender la perte de nos recettes consécutives à cette réforme.

Dans la même période, nous avons constaté une baisse de 29.84% de la DGF : Dotation Globale de Fonctionnement de l'état aux collectivités locales.

Le tableau (T2) ci-contre constate les baisses de dotation entre 2013 et 2017 par rapport à la DGF 2017.

Au global, nous constatons entre 2011 et 2017 une perte de recettes de 416 000 €, ce qui représente environ 150% du budget annuel.

Il reste à venir la réforme de la taxe d'habitation en 2018, nous ne pouvons pas encore savoir quel en sera l'impact sur les finances de notre commune.

T1	GIR(perçu)	FPIC (reversement)	Solde GIR/ année précédente
2011	38 187,00 €		
2012	37 328,00 €		
2013	37 199,00 €	11 426,00 €	25 773,00 €
2014	37 199,00 €	19 233,00 €	17 966,00 €
2015	37 199,00 €	27 111,00 €	10 088,00 €
2016	37 199,00 €	45 732,00 €	-8 533,00 €
2017	37 199,00 €	47 000,00 €	-9 801,00 €
			35 493,00 €
Total 2013/2017	185 995,00 €	150 502,00 €	35 483,00 €

T2	DGF	Baisse DGF/ année précéde,te	Baisse DGF/ année 2013
2011			
2012			
2013	348 836,00 €		
2014	373 877,00 €	10 959,00 €	10 959,00 €
2015	336 923,00 €	36 954,00 €	47 913,00 €
2016	292 729,00 €	44 194,00 €	92 107,00 €
2017	270 000,00 €	22 729,00 €	114 836,00 €
Total 2013/2017		114 836,00 €	265 815,00 €
			-29,84%

Aline CARON
Rapporteur Commission Finances

CAISSE DES ECOLES KERMESSE 2018

Caisse des écoles
belloy en france

La kermesse du 17 juin 2017 qui s'est déroulée sous un soleil radieux a remporté un vif succès. Petits et grands sont venus passer une journée agréable et conviviale et sont repartis en fin d'après-midi les bras remplis de lots. Quant au gros lot de la tombola : un appareil photo numérique + l'imprimante laser offerts par « Belloy-en-Fête », il a été gagné par le DGS de la commune de Belloy. En totalité, une cinquantaine de lots ont été attribués. Merci aux commerçants, fournisseurs et artisans qui nous ont offerts des lots. **La recette nette de cette journée soit 2 937 €** est versée en totalité à la Caisse des Ecoles et aide à financer l'arbre de Noël 2017 des enfants, les sorties scolaires etc…

Un grand merci à toute l'équipe de « Belloy-en-Fête » qui a assuré le stand de la restauration/buvette, à Marie-France Zabronieczka pour les promenades en poneys, à la section « tir » pour le stand de tir, à la section « foot-ball » pour le prêt des buts et des ballons, aux enseignants et personnel communal pour avoir permis aux enfants de montrer leur spectacle toujours très apprécié des parents, grands-parents, aux parents qui ont répondu présents pour tenir divers stands et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

La kermesse 2018 aura lieu le samedi 16 juin. Réservez dès à présent cette date car nous comptons sur vous tous pour que cette journée soit encore une réussite.

LES TRAVAUX ENTREPRIS POUR AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

Chacun est bien conscient des désagréments que génèrent les travaux entrepris sur le territoire de la commune mais c'est le plus souvent un passage obligé pour que l'équipement de notre commune corresponde toujours aux nouveaux besoins de ses habitants. Soyez persuadés que nous faisons le maximum, avec les entreprises auxquelles ces travaux sont dévolus, afin que cette gène soit la moins prégnante possible pour l'ensemble de la population. Deux opérations retiennent particulièrement notre attention :

TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU SUR LA DEPARTEMENTALE 909

Depuis le début du mois de novembre, le **SIAEP** (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région Nord-Ecouen) auquel la commune de Belloy-en-France adhère pour la fourniture de l'eau potable, a entrepris des travaux importants pour connecter notre réseau de distribution d'eau au réseau du syndicat comparable voisin, celui de Maffliers, qui dessert notamment la commune de Saint Martin du Tertre. Cette connexion entre les deux réseaux, dont les caractéristiques sont comparables et dont la qualité de l'eau fournie est identique, doit permettre, en cas de grave dysfonctionnement d'un réseau ou de l'autre, de poursuivre momentanément la fourniture de l'eau potable à tous les habitants des communes servies par l'un ou l'autre de ces réseaux. C'est donc des travaux qui visent à assurer une **sécurité d'approvisionnement** qui est indispensable à chacun d'entre nous. Partis du Rond-point situé à la sortie de notre village, les travaux doivent se poursuivre jusqu'au Rond-point proche de la zone de l'Orme.
La durée des travaux prévue est de deux mois et demi mais ce n'est qu'indicatif car il faut prendre en compte les éventuelles difficultés provoquées par les intempéries hivernales.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE A BELLOY-EN-FRANCE

Le premier nœud de raccordement optique du réseau d'initiative publique VORTEX a été installé à Luzarches mi-octobre. Impulsé par le Conseil départemental et porté par le Syndicat Val d'Oise numérique - auquel notre communauté de communes adhère - ce réseau concerne la desserte de 116 communes du val d'Oise. Mi-novembre, les travaux avaient lieu sur le CD 85, entre Villiers-le-Sec et Belloy-en-France pour alimenter les trois armoires prévues sur notre territoire communal (Montry, Croix Saint Georges, Place du Souvenir). Le calendrier est pour le moment conforme aux prévisions. Ainsi la fibre optique devrait desservir les foyers de Belloy-en-France au printemps 2018 avec une commercialisation envisageable courant de l'été, après les trois mois de délai post-installation pour mettre les différents opérateurs potentiels sur un pied d'égalité.

PARC DE LA MARLIERE

Les travaux de voierie sont maintenant terminés et la pose des panneaux de signalisation qui a eu lieu fin novembre a clos cette deuxième phase engagée après la fête patronale de mai 2017. Ainsi, les voies d'accès, le portail, les clôtures, les places de parking qui permettront un accès central unique et sécurisé vers les écoles, la micro-crèche, la salle polyvalente communale, la mairie, l'église, la bibliothèque et les commerçants sont terminés. Le 3 novembre dernier, **le marché des plantations** a été attribué pour permettre à l'entreprise retenue de commencer son travail dès la fin du mois de novembre et de le poursuivre pendant l'hiver - en fonction des aléas climatiques - pour nous permettre d'utiliser dans les meilleures conditions possibles ce nouvel espace central au printemps 2018. Comme nous l'écrivions dans notre bulletin municipal de juin dernier, nous accordons une attention toute particulière à ce volet paysager pour que ce nouvel équipement s'intègre parfaitement à notre environnement préservé.

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint délégué à l'environnement

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

PARC DE LA MARLIERE

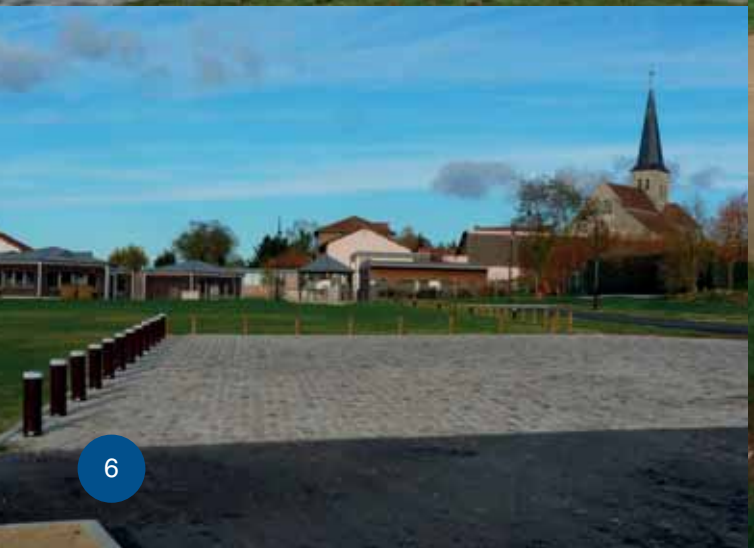

TRAVAUX BATIMENTS

Enfin terminés !!!

Les travaux de restauration des charpentes, couverture du chœur de la Chapelle Nord et de la sacristie qui avaient subi bien des dommages de grêlons avaient débuté en janvier 2017. Ils se sont achevés en octobre 2017.

Un petit rappel du coût des travaux : 255 978,27 € TTC, subventionnés à hauteur de 191 128,75 € TTC. Reste à la charge de la Commune : 64 849,52 € TTC

D'autres travaux et achats moins onéreux mais toujours nécessaires ont été réalisés à savoir :

Bureau des Adjoints et Conseillers Municipaux : réfection des peinture, sol, plafond et renouvellement du mobilier pour un coût total de 4 436,85 € TTC

Fourniture et remplacement de l'armoire électrique et des appareils d'éclairage de la salle polyvalente pour un coût total de 7 536,00 € TTC

Intervention à la « Maison pour Tous » pour le dépannage de la vidéo surveillance pour un montant total de 3 464,78 € TTC

Travaux informatiques pour le WIFI «accès sans fil à l'internet» aux écoles pour un montant total de 1 798,80 € TTC.

Achat d'une autolaveuse à rouleaux vapeur + chariot de transport pour l'entretien des sols des bâtiments communaux (écoles, cantine, Espace Saint-Georges, Maison pour-Tous, Etc…) pour un montant total de 3 198,83 € TTC

Remplacement du défibrillateur dérobé à la « Maison pour Tous » - prix TTC : 1 260,00 €

Remplacement du ballon électrique défectueux à la cantine – prix TTC : 1 311,00 €

Monique MOREAU
Maire-adjoint déléguée aux bâtiments

LES ECOLES

Quels rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018 ?

Nous avons démarré une réflexion sur les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018. Vous avez dû répondre ces dernières semaines à un sondage. Le choix proposé était celui-ci :

Maintien de la semaine à 4 jours et demi dans sa configuration actuelle

Retour à la semaine de 4 jours avec la possibilité de laisser votre enfant le mercredi à l'ACELVEC

Comme annoncé l'été dernier, nous suivrons le résultat de ce sondage et nous adapterons les services de la mairie en conséquence d'ici le mois de septembre 2018. Les résultats vous seront communiqués très prochainement avant que le conseil municipal n'entérine toute décision.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire s'articule autour de 5 grands services :

La garderie
L'étude (encadrée par des professeurs des écoles)
La cantine
Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires du mercredi et du vendredi)
L'animation de la médiathèque les mercredis et périodes de vacances

Notre nouvelle coordonnatrice Raphaëlle arrivée à la rentrée, encadre l'équipe d'animation ainsi que l'équipe de cantinières. Nos deux assistantes maternelles complètent l'équipe et interviennent en tant qu'assistante maternelle et animatrice de NAP. Afin de vous faciliter le contact avec notre équipe, un trombinoscope sera affiché à l'entrée de la garderie. Raphaëlle et moi sommes à votre écoute quant à la moindre interrogation que vous auriez concernant le déroulement de la vie de votre enfant lors de sa présence dans notre accueil périscolaire.

Un dernier point, l'accueil des jeunes le mercredi et durant les vacances scolaires en médiathèque : ce service ne trouve pas son public ces dernières années. Venez à la rencontre de Raphaëlle d'ici le mois de juin car nous devons faire évoluer ce service, sinon celui-ci fermera ses portes en juin prochain faute de jeunes.

Remise des diplômes du brevet des collèges. Le collège de Montsoult a organisé la remise des diplômes du brevet des collèges le 21 novembre dernier à laquelle j'ai participé. Toutes nos félicitations à nos jeunes pour leur réussite et nous leur souhaitons le meilleur pour leurs futurs cycles.

L'ACELVEC

L'ACELVEC est un centre de loisirs que nous avons mutualisé avec les communes de Saint Martin du Tertre et Villaines sous Bois. L'ACELVEC accueille vos enfants **dès 3 ans** et jusqu'à 11 ans lors des vacances scolaires. Le centre propose un accueil adapté en fonction de l'âge de votre enfant et le cas échéant des sorties (Parc Saint Paul, Poney ranch par exemple). La restauration s'effectue à la cantine de Saint Martin qui, à aujourd'hui, fait appel au même prestataire qu'à Belloy.

Les inscriptions se font désormais via le site de la commune de Saint Martin du Tertre. Les règlements par chèque se feront à l'ordre de l'ACELVEC et seront déposés en mairie de Saint Martin. Les règlements en espèces ne seront possibles qu'à l'ACELVEC. La note avec les détails a été distribuée en novembre dernier. Une note comprenant les tarifs et les horaires, reste à votre disposition en mairie.
Claire la directrice, Alain et moi-même, vos élus, sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Thibault SAINTE-BEUVE
Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires

11 NOVEMBRE 2017 :
LA PLUIE NE REBUTE PAR LES BELLOYSIENS !

C'est par une forêt de parapluies qu'est suivie la voiture de la police municipale lorsqu'elle s'ébranle de la Place Sainte-Beuve pour gagner la Place du Souvenir en ce 11 novembre 2017 à 12h. Derrière les drapeaux des Anciens Combattants, notre maire et le président de la section locale de l'UNC (Union Nationale des Combattants) ouvrent la marche.

Arrivés autour du monument aux morts, une partie importante de la foule s'abrite sous l'abri du bus qui n'a jamais connu une telle affluence ! Pendant ce temps a lieu le traditionnel dépôt des gerbes commémoratives : celle de notre député, **Guillaume VUILLETET**, déposée par sa suppléante, **Delphine DRAPEAU**, celle de la section locale de l'UNC puis, pour terminer, celle du Conseil Municipal.

L'appel aux morts ayant eu lieu, ponctué par la sonnerie aux Morts, et La Marseillaise ayant retenti après la minute de silence, notre maire passe la parole à **Yves PEYRARD**, président de la section locale de l'UNC, qui, après avoir rappelé tous les morts et tous les deuils générés par ce conflit dont nous célébrons le 99ème anniversaire, souligne le rôle des Alliés dans la victoire finale et insiste sur le nécessaire devoir de mémoire qui est maintenant nôtre. A ce propos, il félicite chaleureusement **Mme PREVOST** et sa classe de CM2 pour leur travail qui a été récompensé par un 1er prix du Val d'Oise (voir bulletin municipal de juin 2017). Puis vint la lecture du message de l'UNC nationale.

Notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, protégé de la pluie mais pas du vent qui soufflait sur la Place du Souvenir, prit la parole. Il rappela que sur les 8 millions de soldats français mobilisés, 1 500 000 furent tués au combat. Pour notre maire, "1917, ce fut le Chemin des Dames et ses milliers de morts, l'offensive du Général Nivelle, mais 1917 ce sont aussi les mutineries, la chanson de Craonne, les révolutions en Russie, le premier débarquement américain en France à Saint Nazaire" qui ouvrit la voie à la victoire de 1918. Cent ans après, où en sommes -nous ? Notre environnement international est encore inquiétant : les USA qui quittent l'UNESCO, le Royaume Uni qui tente de gérer le Brexit, l'Espagne qui se heurte à la question de la Catalogne. "En France, nous avons vécu 719 jours d'état d'urgence, récemment remplacé par des dispositions durables qui, cependant, interrogent sur notre avenir". L'actualité, ce sont aussi les violences subies par les femmes aux Etats-Unis mais aussi dans notre pays, ce sont les viols utilisés couramment en Lybie pendant la guerre civile. Notre monde est donc loin d'être pacifié !

Mais, comme à son habitude, **Raphaël BARBAROSSA** ne se satisfait pas de ce tableau bien sombre et trouve dans l'actualité récente des faits qui redonnent espoir en l'avenir comme l'inauguration du Louvre d'Abu Dhabi, ou celle d'un musée historique franco-allemand par les présidents allemand et français au sommet du Hartmannswillerkopf, massif témoin de violents combats entre Français et allemands entre 1914 et 1916. Des faits qui préparent, grâce à la culture, une réconciliation des peuples et des nations, des faits qui appellent à développer ce dialogue indispensable entre ces peuples et ces nations, conclut notre maire.

Le message de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées ayant été lu, c'est toujours sous la pluie que le cortège regagna la Salle Saint Georges, au son de l'Hymne à la Joie de Beethoven, hymne de l'Europe, pour partager le verre de l'Amitié.

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint

ACCES GRATUIT A L'ABBAYE DE ROYAUMONT POUR TOUS LES BELLOYSIENS

Désormais, l'accès à l'Abbaye de Royaumont et à ses jardins est gratuit tous les jours de l'année pour tous les habitants de notre communauté grâce à une convention de partenariat passée entre Carnelle Pays de France et la Fondation Royaumont. La gratuité est également assurée pour les visites guidées et les activités culturelles (différente chaque dimanche après-midi) incluses dans le billet d'entrée. Pour cela, n'oubliez pas de présenter un **justificatif de domicile** lors de votre première visite. Nul doute que cette nouvelle convention permettra à de nombreux Belloysiens de profiter de ce joyau historique qui se situe sur le territoire de notre communauté de communes !

Abbaye de Royaumont

LES DOSSIERS EN COURS

Deux dossiers ont récemment abouti à la suite du travail effectué en commissions puis au Conseil communautaire, d'autres sont encore en réflexion :

- convention passée avec différents **agriculteurs pour le salage et le déneigement** d'axes importants de la communauté de communes : Belloy en France notamment concernée pour le CD 85 entre notre village et la Francilienne (le CD 909 entre la Croix Verte et Viarmes est traité par le département)
- début 2018, chaque commune de Carnelle Pays de France qui le souhaite et la communauté elle-même disposeront d'un **applicatif communal** qui permettra aux habitants, grâce à leur smartphone, de se tenir informés des actualités de la commune, de signaler les problèmes rencontrés. Cela permettra aussi au Maire d'informer rapidement les habitants abonnés en cas de nécessité.
- **la vidéosurveillance** : la phase 1 a pris un tout petit peu de retard mais la phase 2 - qui concerne notamment notre village - est quasiment "sur les rails". Avant de procéder aux travaux indispensables pour mettre en œuvre ce réseau communautaire de vidéosurveillance, la phase de "demande de subventions" auprès des différents interlocuteurs (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, etc.) à partir du dossier élaboré en accord avec les différents maires est en cours ce qui devrait permettre de profiter de cette vidéosurveillance dès 2018.
- **les bibliothèques communautaires et communales** : La communauté de Communes dispose d'une médiathèque communautaire située à Luzarches. Plusieurs communes de Carnelle Pays de France disposent, elles aussi, d'une bibliothèque communale. La commission "Culture" recherche des solutions concrètes pour qu'un réseau des bibliothèques existantes soit constitué afin que chacune profite des richesses communes tout en préservant son autonomie Des propositions devraient être faites rapidement.

DES EVENEMENTS CULTURELS FORT INTERESSANTS

Outre le **festival annuel de Royaumont** qui a offert, cette année, du 2 septembre au 8 octobre, 35 concerts et spectacles d'une qualité reconnue, deux évènements culturels importants ont eu lieu dans notre communauté cet automne : le 14 octobre, à Baillet-en-France, **une conférence sur les statues du pavillon soviétique** de l'expo universelle de 1937 à Paris, retrouvées en 2004, dans le Parc du Château de Baillet et le 15 octobre **La Médiévale** qui s'est déroulée à Luzarches, dans le Parc du Château de la Motte.

Château de la Motte

Jean-Marie BONTEMPS
Conseiller communautaire "Carnelle Pays de France"

PLAN LOCAL D'URBANISME

SUITE DES TRAVAUX D'ELABORATION

Comme nous en informons l'ensemble des Belloysiens depuis le début de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), notamment par le bulletin municipal et le site informatique de la commune, notre PLU est entré dans une nouvelle phase.

Après la **réunion publique** de septembre 2016 et **l'exposition** en mairie (octobre/novembre 2016) qui a permis à tous les habitants intéressés de prendre connaissance de notre projet de PLU, toutes les remarques effectuées et les propositions émises ont été examinées avec le concours du cabinet SIMON-GENIN. Ce travail a permis que le Conseil municipal arrête son projet de document le 29 juin 2017. Ce projet a été soumis aux personnes publiques associées (Etat, communes voisines, Conseil départemental, etc.) qui avaient trois mois pour réagir..

A l'issue de ce délai, une **enquête publique** a été organisée de mi-octobre à mi-novembre. Afin que chacun ait bien le temps de s'approprier ce projet, nous avons choisi de faire durer cette enquête un mois alors que les textes ne nous imposait qu'une durée de deux semaines. Tous les documents étaient tenus à la disposition du public à la fois en mairie et sur le site de la commune. Les réactions et propositions pouvaient être faites à la fois sur le registre ouvert en mairie et par courriel. Le **commissaire enquêteur** a tenu cinq permanences en mairie et a reçu, à ces occasions, nos concitoyens qui le souhaitaient pour recueillir leurs avis.

Le commissaire enquêteur a eu un mois pour rédiger son rapport. Ses conclusions ainsi que les remarques et critiques (positives ou négatives) formulées par les personnes publiques associées comme par les Belloysiens seront examinées et prises en compte en respectant la cohérence du schéma local. Cela permettra, très probablement en janvier 2018, à votre Conseil municipal d'approuver notre nouveau PLU qui s'imposera alors à toutes les questions liées à l'urbanisme sur le territoire de notre commune en se substituant à l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols).

FORUM DES ASSOCIATIONS 2017

Avec douze associations présentes, le forum des associations a accueilli, le 9 septembre dernier, 118 visiteurs à la salle des Fêtes.
Chacun a, comme toujours, apporté un grand soin à la préparation de son stand, ce dont nous les remercions vivement.

Les œuvres réalisées par “Couleurs d’aujourd’hui et la JAD” ont bien contribué à la décoration de la salle. Au stand du COTAB, les visiteurs ont pu admirer les superbes photos d’un Belloysien qui a gravi le Mont Blanc cet été et déposé la banderole de l’AFM téléthon pour Belloy en France. Un grand bravo pour ce bel exploit ! Au stand du foot, les enfants se sont montrés très intéressés par les coupes et médailles et le stand du Judo, présent cette année, a attiré de nombreux candidats. Le stand du Yoga, avec la présence du professeur, a été également apprécié, ainsi que celui de la Bibliothèque et de la Généalogie. Le club du CCMB, toujours très accueillant avec ses nombreuses photos, a reçu un bon nombre de visiteurs, amoureux du vélo. Les plus anciens ont pu également se rendre compte, en images, des nombreuses possibilités de voyages ou loisirs organisés par le CCAS et l’Amicale des anciens. A noter également la présence cette année du Directeur de l’association “Escale” d’Ecouen, entouré de ses nouveaux professeurs de zumba qui animent les séances sur Belloy. Bienvenue à eux !
Comme l’an dernier, nos danseurs de salsa, avec un nouveau professeur cubain, ont rythmé la matinée avec toujours autant de bonne humeur. Les démonstrations du stand de tir ont également rencontré un vif succès.

Des échanges conviviaux et constructifs ont eu lieu tout au long de cette matinée et cela s’est traduit par plusieurs inscriptions immédiates et de nombreuses demandes de renseignements, notamment par de nouveaux habitants, très satisfaits de pouvoir découvrir le panel d’activités proposées au sein de notre village.

Nous rappelons que toutes les informations (tarifs, horaires, calendrier d’événements, etc…) relatifs au monde associatif de Belloy figurent sur le site internet de la mairie que nous vous invitons à consulter régulièrement (**mairie@belloy-en-france.fr**).

Nous remercions, à nouveau, toutes les associations qui, par leur disponibilité et leur bon accueil, ont fait de cette matinée une réussite.

Merci également à tous les belloysiens qui sont venus à ce forum, encourageant ainsi le secteur associatif et enfin, merci à M. le Maire, à ses adjoints et aux membres de la Commission associative pour la réalisation de cette manifestation.

Notre prochain forum des associations de déroulera le samedi 8 septembre 2018
Nous vous attendons très nombreux !
Bonnes fêtes de fin d’année à tous!

Elisabeth TRIFOGLIO,
Maire-adjoint, déléguée à la vie sportive, associative et culturelle

LA JAD LES 30 ANS DE L'ASSOCIATION

Cette fin d'année 2017 a une résonance toute particulière pour notre association JAD. Nous sommes tous et toutes très heureux de fêter les 30 ans de notre association.
L'exposition des 25 et 26 novembre 2017 a été accompagnée d'un vernissage le vendredi 24 novembre permis par M. Le Maire. Nous avons été très heureux de convier à ce vernissage quelques anciens et anciennes adhérentes, M. Le Maire, les membres de la mairie et des associations de la commune, tout cela dans une ambiance festive et conviviale.

Tous les visiteurs ont pu admirer nos créations en peinture sur soie et cartonnage confectionnées avec de nouvelles techniques.

Nous remercions une fois de plus M. Le Maire et la municipalité de nous offrir la possibilité d'exposer nos créations en nous confiant gracieusement ses locaux.

Nos horaires d'ouverture : le mardi de 19h30 à 22h, les mercredi et jeudi après-midi de 14h à 18h.
Un lundi par mois l'atelier du cartonnage.
Si vous souhaitez des renseignements, prenez contact avec Mme Collin Lorraina au 06 71 81 31 12 ou par mail **creations.jad@gmail.com**

Horaires des messes : une feuille d'annonces est affichée au presbytère ou sur **www.belloy-en-france.org**
Dimanche 11 h – Messe à Belloy / Dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec / Samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.
Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.
Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.
D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Voici quelques traits de la vie paroissiale à Belloy en 2017 :
19 baptêmes
8 premières communions le 11 juin
6 professions de foi et communions solennelles le 15 juin
1 mariage
14 célébrations d'obsèques (du 2 novembre 2016 au 2 novembre 2017)
Pèlerinage à Fatima (Portugal) du 23 au 26 octobre (43 participants)
Pèlerinage à Chartres à la Pentecôte le 16 mai (66 participants)

Abbé François SCRIVE francois.scrive@wanadoo.fr

LA GENEALOGIE

Après nous être intéressés en novembre 2014 aux 34 soldats de Belloy déclarés « Morts pour la France »dont les noms sont gravés sur le monument aux morts de la Place du Souvenir, nous aborderons en novembre 2018, lors du centenaire de l'Armistice, le parcours de ceux qui sont revenus vivants de ce conflit Quelle fut leur guerre ? Leur retour au village, dans leur famille, **dans leur milieu professionnel ?**
Pour cela nous avons besoin de votre aide dès maintenant **et pourquoi pas votre participation à notre groupe de travail même occasionnelle.**
Si un de vos ancêtres belloysiens a participé au conflit et en est revenu vivant, si vous avez en votre possession des portraits, photos, cartes postales, courriers, médailles, objets, témoignages de famille les concernant, faites -vous connaître en déposant en mairie, avec vos nom et prénom, numéro de téléphone, un courrier adressé à ASCB Généalogie, nous vous recontacterons.

YOGA

Apparu en **INDE** , il y a plusieurs milliers d' années , le **YOGA** est une technique corporelle et une philosophie qui prend en compte l'individu dans sa globalité. Le YOGA s'adresse à toute personne qui éprouve le souhait « D'**ALLER MIEUX** » D'améliorer sa confiance et être à l'écoute de sa vie intérieure. Toutes les personnes qui veulent faire du YOGA sont les bienvenues. Vous pouvez nous rejoindre, deux cours d'essai vous seront proposés. Prévoir une tenue confortable et une petite couverture.

LE MERCREDI DE 19 H 15
a 20 H 45
SALLE DES FETES
Belloy-en- France
Professeur Joëlle CUYPERS
(membre de l'institut Français de yoga) tel 06 74 80 83 78

Président Christiane ANSELLE
Tel : 01 30 35 70 84

Le CCAS et l'AMICALE DES ANCIENS

SORTIES ANNUELLES 2017

Cette année, le séjour s'est déroulé sur une terre de merveilles et de saveurs irrésistibles du 29 mai au 05 juin 2017 avec une arrivée à « l'Auberge de la Petite Reine » à Soriac en Périgord en fin d'après-midi suivie de l'accueil des plus chaleureux autour du verre de l'amitié.

Durant tout le séjour, nos voyageurs ont parcouru une partie du Périgord où l'homme de Cro-Magnon s'installa et nous vous résumons ci-dessous les différentes contrées visitées :

Le village de Beynac classé parmi les plus beaux villages de France,

Le village du Bournat sur la commune du Bugue entièrement recréé tel qu'il y a un siècle,

Le Centre International d'Art Pariétal « Lascaut IV », Castelnaud-La-Chapelle pour la visite du château des Milandes ancienne demeure de Joséphine Baker,

La visite guidée de Sarlat et son marché aux milles saveurs, la Rivière Espérance pour découvrir au fil de l'eau, en gabarre, la vallée de la Dordogne classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et ses châteaux,

Le moulin fortifié de Cougnaguet, Rocamadour avec la visite de la citée sacrée entre mythes et légendes puis retour par les villages de Loubressac et Carennac également classés parmi les plus beaux villages de France,

La visite de Monpazier, un des plus beaux villages de France, fondé en 1284 par le Roi d'Angleterre Edouard 1er, de sa bastide qui a conservé son caractère d'origine et passage par Cadouin connu pour son abbaye,

La visite en petit train de la bastide royale de Domme fondée en 1281 qui connaîtra une des histoires les plus riches du Périgord,

La visite d'une ferme d'élevage de canards avec démonstration de gavage et dégustation de produits et, pour terminer, une visite guidée des jardins du manoir d'Eyrignac, magnifique exemple de jardins à la française.

Le 5 juin l'heure du retour a sonné. Tous ont refait leurs valises mais un peu plus remplies qu'au départ et c'est toujours avec autant de plaisir, de convivialité que ce séjour s'est déroulé. Des prestations remarquables, des saveurs exquises, l'appréciation d'un art de vivre en quatre couleurs : vert, blanc, pourpre et noir.

Sortie du mercredi 15 novembre 2017 avec l'UNC de Belloy chez « Mireille » à Berck sur Mer consacrée à la fête du hareng : 50 personnes y ont participé.

RAPPEL : les Anciens se réunissent tous les jeudis à partir de 14 heures au foyer situé derrière l'école élémentaire dans le local de l'ancienne cantine scolaire. En début d'année 2017 c'est Marie SOLMON qui relaie Lysiane TOANEN pour l'organisation de toutes les manifestations au sein du foyer. Nous les remercions vivement pour leur dévouement et leur renouvelons toutes nos amitiés. Il est ouvert à toutes et tous qui veulent passer un après-midi agréable et convivial. Merci également à Marc BRIDIER pour son dévouement et sa grande attention à laquelle il s'emploie pour l'organisation de la sortie annuelle des Anciens.

Monique MOREAU
Maire-adjoint

Belloy en Fête

Cette année encore, l'association **Belloy en fête** a su animer la vie de notre village, grâce aux différentes festivités.

Mais rien n'aurait été possible, sans l'aide des habitants de Belloy en France qui nous sont toujours fidèles.

Un petit résumé de cette année 2017 :

Le Karaoké

Le Bal de printemps soirée couscous

La Brocante où cette année encore le soleil était au rendez-vous

La Fête patronale et son somptueux feu d'artifice

La participation du BEF au Famillathlon de Luzarches, rendez-vous national des familles pour pratiquer ou essayer de nombreux sports et animations proposés et encadrés par des professionnels

Le loto d'Halloween avec ces nombreux lots à gagner grâce à la générosité des commerçants et artisans de notre village

Le Beaujolais fidèle à la tradition du 3ieme jeudi de novembre

Les membres du BEF espèrent vous voir nombreux lors de leurs différentes manifestations.

Pour le C.O.T.A.B et le Téléthon à Belloy en France, l'année 2017 sera encore une grande année.

Le Mont Blanc

Originaire de Belloy-en-France, Jérôme Chevallier, accompagné de son ami d'enfance Olivier Vernochet, de Laurent Guibert et Marien Salomon, s'est engagé dans une aventure extrême : gravir le Mont-Blanc, pour l'association du Téléthon de Belloy-en-France.

Les quatre hommes se sont attaqués au Toit de l'Europe le 13 août, atteignant le sommet, à 4 809 m, à 8h32, soit au bout de six heures d'expédition difficile, toujours guidés par un seul but : rendre hommage aux enfants malades.

La Course du Muscle au Service du Muscle

Le mercredi 11 octobre, les enfants de l'école élémentaire Albert Boucher ont relevé le défi de courir pour les enfants malades. Ils ont couru avec leurs muscles au service des enfants qui n'ont plus l'usage de tous leurs muscles. Les enfants ont bien compris cette Action Citoyenne proposée par l'école élémentaire.

La course s'est déroulée au stade de Belloy. Après la recherche de parrains, chaque enfant a effectué de nombreux tours de stade pendant 20 minutes... et va maintenant récolter les dons promis.
Le 20 octobre, les dons s'élevaient à 3 315€. Merci à tous enfants, merci aux instituteurs, aux familles pour cette belle journée !!!

La Conférence sur les maladies génétiques

Le jeudi 19 octobre, François LAMY, Vice Président de l'A.F.M., chargé de la Recherche et Chantal LEGAY, Équipière Nationale Pôle Formation Ile de France-Centre, sont venus parler aux CE2, CM1 et CM2 de la Recherche, de la Génétique et du Téléthon. Ce furent de grands moments d'échanges de questions/réponses. Cette Conférence a vraiment été un complément de la Course du Muscle et du Téléthon à Belloy. Un grand Merci à François et Chantal qui ont su adapter la présentation aux enfants présents.

Trois grands rendez-vous importants avant le Téléthon : les 8, 9 et 10 décembre 2017

Nous comptons sur vous tous

L'Équipe du COTAB

Notre site: **www.COTAB.fr**
Notre page Facebook: **téléthon belloy**

Belloy / Saint-Martin section Foot

Pour la saison 2017/2018, le club a engagé 16 équipes en championnat et coupes du val d'Oise dont 2 équipes féminines.

EFFECTIF

Cette saison le club a 230 adhérents dont 24 dirigeants et dirigeantes pour encadrer 16 équipes et gérer le club.

Au niveau de l'encadrement plusieurs dirigeants sont diplômés .

Nous avons aussi 2 arbitres officiels de foot à 11.

DATES A RETENIR

En mai 2018 : Pentecôte tournois pour les enfants de 6 à 9 ans

En juin 2018 les 16 et 17 : tournois pour les enfants de 10 à 13 ans

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de Belloy en France et de St Martin du Tertre qui ont accepté de nous offrir les médailles et les coupes pour les tournois de fin d'année en juin 2017.

Nous remercions les habitants de Belloy en France et St Martin du tertre pour leurs dons lors du calendrier 2018 ainsi que le personnel communal pour l'entretien des terrains.

Nous remercions les commerçants et personnes qui nous aident pour les tournois et manifestations et plus particulièrement ceux qui ont participé au calendrier 2018 :

AU PAIN DORE Rémi PLATEAU Boulangerie à Belloy, LA FLORITHEQUE à Belloy, GOMME BTP bâtiment travaux publics à Belloy, ACJL RENOV entreprise de rénovation à Belloy, la pharmacie LAWNICZAK à St Martin, la Boulangerie PETIT Christophe à St Martin, IB ELEC entreprise d'électricité à St Martin, la STE DELICE LY à St Martin, et la Société SPORT-PARK un de nos fournisseurs de matériel sportif à Viarmes. Enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Nous recherchons toujours des bénévoles.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter :

Thierry LESAFFRE **01 30 35 99 34**

Didier JEAN **01 30 35 91 32**

Saison cycliste 2017… un bon cru pour le CCM BELLOY !

Le bilan de l'exercice 2017 du CCM BELLOY restera globalement très satisfaisant dans les statistiques du club dans plusieurs registres...
En effet, les coureurs du président Michel PENZA comme souvent ces dernières années se sont illustrés d'un point de vu sportif sur le territoire du val d'Oise en obtenant 14 victoires individuelles ainsi que 33 podiums , le tout agrémenté de 2 prix d'équipe, récompense collective toujours appréciée des coureurs et de l'encadrement .

Au delà des frontières du 95, les coureurs au maillot vert étaient présents sur des compétitions du niveau national et régional avec :

Alexandre Carlier sélectionné au championnat de France sur route 2017 et 2ème au challenge du Val d'Oise
Eric Delattre 2ème du championnat de l'île de France sur route à Etrepilly (77)
Steve Denis 3ème du championnat régional du contre la montre à Roissy en brie (77)
Participation du club également à la ronde du Loiret avec une belle victoire d'étape pour Vincent Dubreuil...

Autre chapitre satisfaisant pour le club du président PENZA, la triple organisation annuelle ponctuée par un superbe succès populaire à BELLOY le 13 mai près de 250 coureurs réunis sur les 4 courses proposées, succès auquel il faut ajouter les 2 organisations sur le territoire d'Attainville.

Belle année 2017 donc, sportivement, en terme d'organisation pour le club né en 1984, fidèle à l'UFOLEP, club qui s'est renforcé en 2017 avec plusieurs jeunes...

Néanmoins l'association doit faire face aux difficultés, en matière de sécurité dans le cadre de ses organisations malgré le soutien de la municipalité les contraintes sont de plus en plus fortes, et enfin répondre aussi aux exigences financières afin d'assurer son avenir...

À ce sujet, le président et son équipe restent à l'écoute de nouveaux partenaires, prêts à soutenir un aussi beau bilan annuel en s'inscrivant dans la durée de cette belle aventure nommée le CCM BELLOY !

Remerciements à la municipalité, aux bénévoles fidèles et sponsors pour leur soutien indéfectible et indispensable pour la bonne marche du CCM BELLOY

Le Club Cycliste de Belloy présente ses vœux pour 2018 à la municipalité de Belloy, à nos sponsors et bénévoles ainsi qu'aux habitants de la Commune.

Alain DENIS

Prix d'équipe Attainville, le 2 septembre 2017

ASCB JUDO

Je succède aujourd'hui à la présidence de la section judo à Jean-Claude PINEAU qui a œuvré durant 28 ans. J'ai repris les traces de mon prédécesseur que je connais maintenant depuis l'âge de 17 ans. Oui cela fait 46 ans que Jean-Claude et moi faisons du judo plus ou moins ensemble et avons tous les deux plus de 50 ans de judo à notre actif, sur les tatamis des départements du 93 du 95. Nous avons eu également durant quelques temps le même professeur à Aubervilliers dont j'ai été aussi le président de 1988 à 2008. Nous nous sommes retrouvé par hasard à Belloy en 1992 quand je me suis installé. Je remercie Jean-Claude pour la gestion précédente de la section, ce qui aujourd'hui me facilite bien la tache. Je remercie aussi le professeur Yannick BAZATTE, pour ses cours de haut niveau et son excellente pédagogie. Enfin je remercie l'ensemble des membres du bureau de la section pour leur aide et leur soutien.

Merci à tous.
Richard CARSENTI

ASCB TIR

L'été marque la tenue de la traditionnelle fête du club : nous avons innové cette année avec un repas partagé en soirée qui a fait l'unanimité des participants, suivi le lendemain d'un challenge original organisé par nos deux bénévoles Bruno et Olivier. La bonne humeur et le beau temps étaient au rendez-vous pour un week-end extraordinaire. Bravo aux organisateurs, aux encadrants et à tous les participants !

L'année sportive 2017-2018 est commencée et il est temps pour les adhérents de reprendre leur licence. Cette année, le nombre de tireurs est stable puisque la taille de nos installations nous oblige à limiter les nouvelles inscriptions.

La motivation reste forte et nous avons commencé l'année par un week-end de nettoyage et embellissement du club les 14 et 15 octobre. Un grand merci aux adhérents qui ont bénévolement aidé : rien ne serait possible sans eux.

Les gendarmes de la compagnie de L'Isle-Adam et les experts du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale poursuivent leurs entrainements au club et nous les accueillons toujours avec plaisir et fierté.

Comme toujours, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour vous faire découvrir ce sport qui est notre passion en compagnie de nos animateurs diplômés.

Contacts :ascbtir@gmail.com
http://ascbtir.pagesperso-orange.fr
tél : 06 83 87 96 88

Pour les membres du Comité Directeur
Le Président de l'A.S.C.B. TIR
Patrick LEZOT

NOUS AVONS RENCONTRE POUR VOUS : Yves PEYRARD

Yves PEYRARD, LE BENEVOLE ANCIEN COMBATTANT

A Belloy-en-France, beaucoup croient connaître Yves PEYRARD parce qu'il participe depuis très longtemps aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre en tant que président de l'Association des Anciens Combattants mais qui est-il vraiment ?

UNE RICHE VIE PROFESSIONNELLE

Fils d'agriculteur charentais, 5ème enfant d'une famille qui en comptait 13, Yves travaille à la ferme et à 20 ans, il rejoint l'armée pour faire son service militaire qu'il effectue à Poitiers puis en Algérie ("A l'époque, c'étaient 24 mois, 18 mois légaux et 6 mois supplémentaires de maintenus"). A son retour, "il n'y avait pas de travail pour tout le monde à la ferme", il passe donc un concours et entre à la SNCF. Le voilà, en février 1963, à charger les wagons à Paris Tolbiac ("C'était dur, mais j'étais habitué à ce genre de travail !"). Il ne reste qu'un an à ce poste et devient, en 1964, assureur en porte à porte puis inspecteur d'assurance. Fin 1965, il entre à la Société "Unipol" (chips, huile, aliments pour animaux, etc.) où il est représentant de commerce. La société sera rachetée six fois avec des vagues importantes de licenciements mais la qualité de son travail lui permet de passer à travers et il prend, en 2000, sa retraite de cadre commercial.

UN BELLOYSIEN BENEVOLE TRES ACTIF

Quand il quitte sa Charente natale, il habite successivement à Romainville, Pierrefitte puis à Puteaux. La vente de son appartement - exproprié pour le développement de La Défense - lui permet de payer la moitié de la maison que le couple PEYRARD achète à Belloy-en-France, dans le Clos de la Fontaine. "Nous avons signé le 16 janvier 1973, parmi les tout premiers". Et immédiatement, il prend part à la vie de la cité. Père de trois enfants, il devient en septembre 1973 responsable des parents d'élèves, dirigeant de l'équipe locale de football jusqu'en 1985 et administrateur de la Caisse des Ecoles pendant 9 ans.

En 1984, il s'engage dans l'association "AFS Vivre sans frontières" qui travaille avec 65 pays pour promouvoir les longs séjours des lycéens à l'étranger. Il est responsable de l'accueil des jeunes étrangers sur toute la région parisienne. Deux de ses enfants partiront avec l'association aux Etats-Unis (sa fille épousant le fils de la famille qui l'accueillait est restée depuis 1987 aux USA) et, sa femme et lui-même accueilleront chez eux un jeune américain et une finlandaise qui seront scolarisés pendant un an au lycée Rousseau de Sarcelles. Mais son amour du bénévolat ne s'arrête pas là : il est vice-président du Club de pétanque local pendant dix ans à partir de 1994, secrétaire-adjoint de l'association de Pétanque (35 clubs et 650 joueurs sur le 95, le 93 et le 60), responsable du Club des Anciens de la Pétanque (joueurs de plus de 55 ans) : "On joue tous les mardis et jeudis, à chaque fois dans un lieu différent. A Belloy, on ne peut pas accueillir car la surface disponible est insuffisante . C'est Baillet qui nous prête son terrain".

UN ANCIEN COMBATTANT ATYPIQUE

D'Algérie, il n'est pas revenu "marqué". "Je n'ai jamais été une tête brulée. Dans l'artillerie, nous étions en retrait mais j'essayais de comprendre les deux camps". Il a fait une école de sous-officier "pour avoir la paix" mais n'a jamais voulu cacher ce qu'il pensait ("Peyrard, vous devez écouter ce qu'on vous dit et pas ce que vous pensez" assène son capitaine) ce qui lui a valu de ne terminer, pour motif disciplinaire "que" brigadier-chef alors qu'il faisait fonction de sous-officier. En 2002, Jean FREMONT le fait adhérer à l'UNC dont il deviendra président en 2004 "pour que l'association ne disparaisse pas". Actuellement la section locale compte 56 adhérents dont 10 "vrais anciens combattants" (tous de la Guerre d'Algérie) issus de Belloy et des environs. Outre les cérémonies publiques et les réunions internes à son association, Yves PEYRARD a impulsé un important travail avec les écoles pour faire vivre le devoir de mémoire. Pour la 1ère fois en 2006 et avec l'aide du Lt-Colonel DIAZ (d'Ezanville), il propose d'intervenir en CM2 ; les enseignants lui réservent un très bon accueil et ses interventions répondent à "une attente des enfants qui montrent un réel intérêt". Les élèves préparent des questions qui lui sont communiquées et auxquelles il vient répondre en classe. Il y a deux ans, l'UNC, grâce à une subvention reçue d'une association d'officiers de réserve, a cofinancé avec l'école une sortie à Compiègne pour visiter le wagon de l'Armistice. Il est allé aussi deux fois avec les enfants à l'Historial de Péronne (Somme). Quand on le félicite pour ces initiatives vers les enfants, il répond simplement "Je fais vivre une association avant tout et pour cela, il faut toujours innover !" Et surtout précise-t-il avant de clore cet entretien, "Je n'ai pas du tout l'esprit ancien combattant". C'est peut-être vrai mais nul doute que Yves PEYRARD a beaucoup apporté à tous les enfants qu'il a rencontrés et que son amour du bénévolat fait de lui un citoyen actif au service de notre commune.

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint

NOS BACHELIERS 2017
Toutes nos félicitations !

Lycée Georges-Sand de Domont

Julie DEPARDAY	Brevet d'Etudes Professionnelles-Métiers relation clients usager
Amandine GUEDON	Bac professionnel Commerce

Lycée de la Tourelle de Sarcelles

Anthony RODRIGUES	Bac technologique STI2D
William FAURY	Bac professionnel Systèmes électroniques numériques

Lycée Gérard de Nerval de Luzarches

Thomas DUCARTERON	Bac ES
Léa GODART	Bac ES
Julie MAUTHES	Bac ES
Lucas MIGLIORELLI	Bac ES
Matthis ROUZOT	Bac ES
Philippine BALDET-BARNERIAS	Bac L
Céline LEITE	Bac L
Fiona NAMIN	Bac L
Camille BEBIN-BOUVIER	Bac S
Mélodie BEBIN-BOUVIER	Bac S
Elona CAPRON	Bac S
Alois GILBERT	Bac S
Lilian JOLIVET	Bac S
Elodie LAPIERRE	Bac S
Caroline LUCCHINI	Bac S
Marie-Amelie PREVOT	Bac S
Nathan SILBERMAN	Bac S
Malaravan SUNTHAR	Bac S
Loic VANDEN ABEELE	Bac S
Camille LE TOHIS	Bac STMG
Théo RODRIGUEZ	Bac STMG
Carla TROCHU-DUPUIS	Bac STMG

BREVES

LA POSTE : DE MAL EN PIS !

A plusieurs reprises dans ce bulletin, nous avons relayé l'exaspération des habitants de notre commune devant la dégradation du service postal. Malgré toutes les démarches entreprises par vos élus et les rencontres effectuées avec les responsables de la Poste, force nous est de constater que la situation ne fait qu'empirer. Non seulement l'amplitude d'ouverture du bureau local ne cesse de diminuer au fil des ans mais c'est maintenant un heureux hasard lorsque nous trouvons le bureau ouvert lorsque nous nous déplaçons, tant les fermetures "exceptionnelles" succèdent à un rythme effréné aux fermetures toujours aussi "exceptionnelles". Evidemment, les "clients" se font moins nombreux puisque le bureau est souvent fermé et "on" utilise cette baisse de fréquentation pour justifier les restrictions d'ouverture du bureau ! Ah!, mauvaise foi, quand tu nous tiens !

Cela fait déjà bien longtemps que nous sommes obligés de nous déplacer dans un bureau éloigné de notre commune lorsque nous voulons rencontrer un technicien mais, maintenant, c'est la distribution du courrier qui est touchée ! Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple récent, le mardi 14 novembre, nombre de Belloysiens - dont la mairie - n'ont pas eu leur courrier ! De l'aveu même d'un responsable de la Poste contacté par nos soins, ce serait dû à la surcharge de travail des facteurs. N'ayant pas eu le temps de distribuer tout son courrier le lundi, il a commencé le mardi par terminer sa distribution du lundi et n'a donc pas pu faire normalement sa tournée du jour ! Quand il nous arrive, le courrier nous parvient de plus en plus tard, parfois en milieu d'après-midi. Et, comble d'ironie, La Poste propose à la mairie un contrat d'un montant de 1 400 euros par an si elle veut recevoir son courrier avant 10h du matin !

Cette situation n'est plus acceptable et nous sommes en droit d'attendre de la Poste qu'elle effectue le service public pour lequel elle est prévue. Vos élus vont poursuivre leurs démarches en ce sens mais l'avenir en ce domaine est pour le moins incertain.

Claude NEZEYS, décoré en Préfecture du Val d'Oise

Le 16 juin 2017, Monsieur Claude NEZEYS dont l'engagement associatif très important est bien connu de nombreux belloysiens, a reçu, en Préfecture du val d'Oise, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Claude NEZEYS (à droite sur la photo) était parrainé, dans cette démarche, par M. Denis PLEZ (1er à gauche sur le cliché), président du Comité départemental de la Pétanque du Val d'Oise. Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint, représentait la commune lors de cette cérémonie qui a mis en valeur l'engagement bénévole de Claude NEZEYS, depuis de très nombreuses années, au faveur du mouvement sportif et associatif local. Nous présentons à Claude NEZEYS nos sincères félicitations.

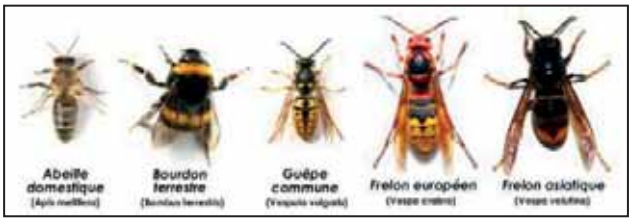

POLICE MUNICIPALE

Destruction des nids d'hyménoptères : qui contacter ?

En l'absence de danger réel et immédiat, la destruction des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons) chez les particuliers est prise en charge par des entreprises privées dont la liste peut être consultable dans les annuaires sous la rubrique « désinsectisation ».

Dans tous les cas, il convient de composer le 18 sur votre téléphone, l'opérateur du centre de traitement des appels des sapeurs-pompiers vous orientera selon votre situation.

RODENT 3D, à BAILLET EN France - NC3D ENVIRONNEMENT, à BOISEMONT - COLIN, à ECOUEN - HALTEGUEPES95, à ECOUEN - MAXFORCES ASSISTANCE ANTI NUISIBLES, à HERBLAY - ANTIGUEPES 95, à CHAMPAGNE SUR OISE - DERATYS, à AUVERS SUR OISE

Cette liste est non exhaustive et susceptible d'évolution compte tenu des nouveaux référencements possibles

Cimetière communal : Information des familles

Une procédure de constat d'abandon des concessions perpétuelles en mauvais état sera initiée au premier trimestre 2018. Les dates et heures du constat d'abandon feront l'objet d'un affichage préalable sur les panneaux d'affichage en mairie ainsi qu'au cimetière conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

Richard BRUXELLES
Agent de police municipale

Pompiers 18 / SAMU 15	
Gendarmerie Viarmes	01 30 35 45 39
Dr. R. Barbarossa	01 30 35 75 65
Pharmacie Leroux	01 30 35 75 21
Micro-crèche	01 30 35 08 39
Ecole maternelle	01 30 35 74 11
Ecole élémentaire	01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol, Montsoult
01 34 69 85 92 / Fax 01 34 08 70 43

Lycée Gérard de Nerval, Luzarches
01 30 29 55 00 / Fax 01 34 71 93 50

Lycée professionnel Jean Mermoz
01 34 73 99 95 / Fax 01 34 73 99 82

CAF	0 810 25 95 10
Poste	36 31
SNCF	08 92 35 35 35
ERDF Service clientèle	08 10 69 16 51
Dépannage ERDF	08 10 33 30 95
GRDF Service clientèle	08 10 22 40 00
Dépannage GRDF	08 00 47 33 33
Eau Potable CEG	01 34 38 86 86
Eaux Usées SFDE (Véolia)	0 811 90 04 00

Tous nos vœux de bienvenue au bébé et félicitations aux heureux parents !

Lohan WALQUENART	14/08/2017
Ana RIBEIRO	17/08/2017
Maélan AUBLE	01/11/2017
Clara SAMPAIO LUIS	14/11/2017

Nous avons le regret de rappeler le décès de

Marie SOUS PARENTE née DOS SANTOS NASCIMENTO	26/05/2017
Henri VILLOT	22/06/2017
François PISANU	02/07/2017
Annick HENNEQUIN née VAROQUIER	27/07/2017
Jeanne MINISINI Veuve BIN	28/07/2017
René ROSENTHAL	05/08/2017
Josette RENAULD	10/08/2017
Claude PARISSIER	26/10/2017
Gisèle BOURGEOIS Veuve CORNILLEAU	29/10/2017

Premier semestre 2018

Samedi 13 janvier ASCB Judo Galette des rois
Samedi 10 février **KARAOKE** BEF
Samedi 24 mars, ouverture de l'exposition ASCB Bibliothèque Espace St Georges/ Thème: "A la mode..."
Dimanche 08 avril **BROCANTE** BEF
Mardi 8 mai, Commémoration du 8 mai 1945 avec l'UNC Belloy
Samedi 12 mai, **COURSE CYCLISTE** CCMB
Samedi 12 mai feu d'artifice avec retraite aux flambeaux pour la **FETE PATRONALE** BEF
Dimanche 3 juin, ASCB Judo, tournoi de Belloy
Samedi 9 juin 2018 **BAL de L'ÉTÉ** BEF
Samedi 16 juin 2017 **KERMESSE** au profit de la caisse des écoles
Samedi 16 juin 2017, ASCB Foot, tournoi de Belloy
Vendredi 22 et samedi 23 juin, COTAB, Fête de la musique
Samedi 07 juillet, début des grands vacances scolaires

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60
Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00
Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00
Site internet : **www.belloy-en-france.fr** / adresse de messagerie : **mairie@belloy-en-France.fr**
Responsable de publication : Raphaël BARBAROSSA
Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselle, Elisabeth Trifoglio, Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, **Alexis Graf**
Crédit photo : Florence Anselle, Sylvio Trifoglio, Mairie de belloy-en-France